Titre : **71ème REGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE** **HISTORIQUE** **1840 - 1852**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1815-1852**
Auteur : **MANUSCRIT** **REÇU EN 1875**	Origine : **S.H.D.** **P.N.**
Référence : **4 M 64**	Transcripteur : **Marie France ROBELIN** Date : **2011**

Ancestramil

71ème REGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE
HISTORIQUE
1840 –

ORGANISATION

1840

L'ordonnance royale du 29 septembre 1840, en augmentant l'armée de 12 régiments d'infanterie, créa le 71ème de ligne actuel.

Le 11 octobre suivant, le **ROI** nomme au grade de colonel **M. SALLEYX Armand,** lieutenant-colonel du 46ème et lui confie le commandement du 71ème.

Le ministre de la guerre, en exécution de l'ordonnance du 29 septembre, désigne par une instruction du 10 octobre, pour concourir à l'organisation du 71ème, six régiments d'infanterie de ligne stationnés dans la 16ème division militaire, le 27ème, le 28ème, le 40ème, le 42ème, le 46ème, et le 50ème et il assigne au 71ème Amiens pour garnison.

Chacun des régiments ci-dessus nommés forme, par suite des instructions du ministre, un contingent composé :

- 1° de 2 compagnies constituées désignées par le sort sur les compagnies de fusiliers, et offrant chacune, en y comprenant leurs officiers, un complet de 110 hommes ;

- 2° du nombre de sous-officiers, caporaux et tambours nécessaire à la formation de 2 cadres de compagnie et venant au 71ème par avancement ;

- 3° de 40 grenadiers, 40 voltigeurs et 90 fusiliers pris sur toutes les compagnies du régiment ;

- 4° de 11 ouvriers pour la compagnie Hors Rang et de 3 sous-officiers ou caporaux destinés à être employés au petit état-major.

Le 4 novembre 1840, jour de l'arrivée à Amiens des contingents, le maréchal de camp, **baron FEISTHAMEL,** commandant le département de la Somme, et le colonel **SALLEYX** se rendirent à la citadelle, accompagnés des chefs de bataillon **PETIT de THUILERIE, DRUHLE, de SAXCEE**, et du major **LORFEAU**, tous les quatre appelés à ces grades par une ordonnance royale du 15 octobre précédent.

Conformément à l'instruction ministérielle du 24 octobre, ils procèdent à une organisation provisoire, en répartissant chacun des 6 contingents par portions égales dans les 3 bataillons du 71ème.

Le 11 novembre, a lieu l'opération du classement par rang d'ancienneté des officiers supérieurs et des capitaines, d'après les règles ordinaires. Les 12 lieutenants sont répartis par le sort entre les 12 compagnies dont le commandement est vacant, et tirent ensuite au sort le rang de leurs compagnies.

Ancestramil

Le lendemain, le général **baron FEISTHAMEL**, assisté du sous-intendant militaire, procède à l'organisation définitive et fait reconnaître le colonel **SALLEYX** devant le front du régiment réuni sur la promenade de la Haute Oyé. Les officiers, sous-officiers et caporaux sont ensuite successivement reconnus.
Le général reçoit le serment des jeunes soldats arrivés dans les corps depuis les dernières inspections, puis adresse au régiment l'allocution suivante :

Officiers, sous-officiers et soldats !
« Il y a quelques jours à peine l'organisation pour laquelle vous êtes ici rassemblés n'était pas même en question, et déjà vous présentez l'aspect d'un corps anciennement formé. A la bonne harmonie qui a régné parmi vous dès les premiers instants de votre réunion on aime à reconnaître qu'il existe dans l'armée une sympathie, une cordialité, une confiance qui doublent sa force et font renaitre à l'ombre du drapeau les affections du foyer domestique.
Éléments de divers corps, vous prouverez qu'on retrouve dans tous le même esprit et la même impulsion.
« Officiers, sous-officiers et soldats, vous formez dès ce moment le 71ème régiment de ligne. Votre création a été décidée dans des circonstances graves, où l'honneur national réclamait un supplément de forces, vous vous souviendrez de cette origine.
« J'aurais voulu vous retracer quelques beaux faits d'armes du corps qui avait au commencement du siècle le numéro que vous allez porter vous-mêmes, mais son existence ne fut que de courte durée et le sort ne lui réserva pas l'honneur de prendre part à nos glorieuses campagnes ([1]). Le 71ème régiment n'a donc pas de vieux nom à soutenir, mais il a une réputation à se faire, la carrière est plus vaste et il saura la remplir. Pendant la paix, le maintien de la discipline, l'amour des devoirs, une noble émulation ; à la guerre, la gloire, partout et toujours le dévouement au ROI et à la Patrie. »

Le 14 novembre, le 1er bataillon est détaché à Doulens et Abbeville, et les 1ère, 2ème et 3ème compagnies du 2ème à Péronne.

Le 7 décembre 1840, le feu éclate au village d'Allain, à quelques lieues de Péronne, le détachement du 71ème en garnison dans cette ville s'empresse d'y porter des secours. Le maréchal de camp commandant la subdivision fit connaître par la voie de l'ordre la belle conduite du détachement et les témoignages de satisfaction que le ministre l'avait chargé de transmettre au 71ème à cette occasion.

Le 15 décembre, **M. de LAVIEUVILLE,** venant du 30ème où il était lieutenant-colonel est reçu en cette qualité au 71ème.

1841

Le 2 janvier 1841, les 5 compagnies restant du 2ème bataillon sont détachées, le demi bataillon de gauche de ce bataillon occupe Péronne, et le demi bataillon de droite, Ham.

Le 27 août, tout le régiment quitte Amiens et les garnisons de Péronne, Bapaume, Doulens et Abbeville, pour se rendre à Saint-Omer. Le 1er bataillon tient garnison dans la place, le 2ème et le 3ème occupe le camp d'Helfaut.

[1] Le général FEISTHAMEL fait allusion à la 71ème demi-brigade (2ème formation) qui n'a vécu que de 1799 à 1803.

Le 1er juillet, le 2ème bataillon est relevé au camp par le 1er et vient à Saint-Omer.

M. le lieutenant-général FABVIER, inspecteur général, commence la revue du régiment le 22 juillet et la termine le 2 août.

Le régiment reçoit, le 5 juillet, l'ordre d'envoyer au camp de Compiègne deux bataillons pris à leur tour de détachement. Le 2ème et 3ème sont désignés à cet effet et partent sous les ordres du colonel les 19 et 21 août. Ils arrivent à Compiègne le 26 et me 28 du même mois.

Le 1er septembre, les troupes destinées à prendre part aux exercices du camp étant réunies, la constitution définitive en est prononcée par un ordre du jour de son Altesse Royale **Monseigneur le duc de NEMOURS**, lieutenant-général commandant supérieur du camp. Le 71ème fait partie de la 1ère division commandée par le lieutenant-général **Baron RAPATEL**, et forme avec le 24ème léger, la 2ème brigade sous les ordres du maréchal de camp **DEJOLY.**

Le **ROI**, accompagné de toute sa famille, arrive au château de Compiègne, le 23 septembre dans la nuit.
Le dimanche suivant 26, le **ROI** remet les drapeaux à tous les régiments créés par l'ordonnance du 29 septembre 1840.

RECEPTION DU DRAPEAU

Cette solennité militaire a lieu sur le plateau de Margny, terrain habituel des grandes manœuvres. Les troupes s'y trouvent rangées en bataille sur plusieurs lignes. A midi des salves d'artillerie annoncent la présence du **ROI**. Sa Majesté passe à cheval devant le front de chaque ligne. Les princes, ses fils et le ministre de la guerre l'accompagnent, et les princesses le suivent en voiture découverte ;

Après le passage du **ROI**, chaque régiment se forme en colonne serrée par peloton, et va se placer dans cet ordre autour de l'Hémicycle destiné au **ROI**. Une députation de 19 membres, officiers, sous-officiers et soldats, se détache de chaque régiment et s'avance ayant le colonel en tête, jusqu'au pied de l'estrade sur laquelle le **ROI** prend place, ayant **S.A.R. le duc d'ORLEANS** à sa droite et le maréchal **duc de DALMATIE,** président du conseil, ministre de la guerre, à sa gauche.
S.A.R. le duc de NEMOURS ordonne d'ouvrir le ban. Le maréchal **SOULT** prononce alors à haute voix la formule du serment
« *Vous jurez fidélité au **ROI** des Français, obéissance à la Charte Constitutionnelle et aux lois du Royaume !* »

Le cri « *Je le jure !* » est aussitôt répété avec enthousiasme par toutes les bouches.

« *Vous jurez de défendre en tout temps et partout les drapeaux que le **ROI** va vous confier, de vous rallier à eux dans toutes les circonstances et de les défendre avec honneur et dévouement, de mourir plutôt que de souffrir, qu'ils tombent entre les mains des ennemis du ROI et de la France* ! » Un nouveau cri : « *Nous le jurons ! » répond aux paroles de M. le maréchal ministre de la guerre.*

Après la remise des drapeaux, que chaque colonel reçoit des mains du **ROI**, sa Majesté a prononcé l'allocution suivante :

Mes chers Camarades !
« J'ai voulu vous donner de ma main ces drapeaux et ces étendards, glorieux souvenirs de vos devanciers, et qui vous apprennent ce que vous avez à faire pour vous rendre dignes de leur succéder dans la carrière, et pour répondre à la confiance de la France et à la mienne. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que votre premier devoir est de soutenir l'honneur du nom Français et celui de ces enseignes que je confie à votre valeur et à votre patriotisme.
Aujourd'hui que nous jouissons des bienfaits de la paix et que nous pouvons avoir confiance dans leur durée, nous pouvons plus que jamais diriger nos efforts à maintenir notre pays dans la glorieuse situation ou la Providence l'a placé. Vous le feriez dans la guerre, si jamais la France se trouvait dans la nécessité de la faire, et vous le ferez de même au sein de la paix, par votre dévouement aux institutions qui régissent la France. C'est ainsi que vous avez aussi efficacement concouru à préserver notre patrie du malheur de l'anarchie et des désastreuses conséquences qu'elle entraine à sa suite. Vous continuerez à les écarter loin de nous, en ne déviant jamais de la ligne que vous avez suivie avec une honorable persévérance. Oui, mes chers camarades, c'est en restant fidèles à la discipline, à nos institutions, à notre monarchie constitutionnelle qui garantit les droits et la sécurité de tous, que vous vous montrerez dignes du glorieux nom de soldats français et que la prospérité et la grandeur de la France seront assises sur une base inébranlable. Je suis heureux de me trouver au milieu de vous, de vous parler de ma vieille affection pour vous, de cette affection qui remonte au temps déjà éloigné où je combattais dans vos rangs, et de vous répéter que je suis fier d'être chef d'une armée aussi belle, aussi digne de la France et de celui qui à l'honneur de la commander. »

Après l'allocution du **ROI**, les députations sont rentrées à leurs corps et chaque régiment a rendu les honneurs à son drapeau.
Le défilé devant le **ROI** termine cette cérémonie.

Le 30, sa Majesté passe une dernière revue des troupes réunies sur le terrain situé en arrière du camp de Nemours, avant le défilé, le **ROI** distribue des récompenses. Le régiment obtient des croix de chevalier de la Légion d'honneur pour **M.M. TEISSIER** et **CAFFIAU,** capitaines, **M.M. FOUCHE** et **BLANC**, lieutenants sont nommés capitaines, **M. BOCQUELLON** est nommé lieutenant, **M.M. CANTAGRIL, VERGNE, BITARD, DESPORTES** sous-officiers sont nommés sous-lieutenants.

Le 4 octobre, le **duc de NEMOURS passe** la revue d'honneur des troupes du camp.

MOUVEMENTS

Le 7 et 9 octobre, les bataillons quittent le camp et arrivent à Saint-Omer le 14 et le 16.

Le 1er novembre, la 1ère compagnie du 1er bataillon est détachée à Saint-Venant et les 2ème, 3ème et 4ème du même bataillon à Aire.

Le 13 novembre, le 2ème bataillon part précipitamment pour Lille où se concentrent les troupes de la division. Le 3ème bataillon part le 14 pour la même destination. Le régiment est réparti dans plusieurs cantonnements autour de Lille.

Le 23 novembre, les 2 bataillons reprennent la route de Saint-Omer et y arrivent le 25 et 26.

Le 27, les 3ème et 6ème compagnies du 1er bataillon sont détachées à Béthune.

Le caporal sapeur **FRANCOIS** s'étant signalé par son activité et son intrépidité dans un incendie qui a éclaté à Lille pendant la nuit du 22 novembre, reçoit par l'intermédiaire de M. le lieutenant-général commandant la 16ème division militaire des témoignages de la satisfaction du ministre de la guerre pour sa belle conduite.

1842

Le 12 janvier 1842, le caporal **GUILLOU** se signale par un acte d'humanité et de courage en exposant ses jours pour retirer de l'eau un enfant qui s'y était imprudemment jeté et qui aurait infailliblement péri sous la glace. Le ministre de la guerre a demandé pour lui une médaille d'honneur à M. le ministre de l'intérieur. (cette médaille lui a été accordée le 20 avril 1843.)

Le 22 mars 1842, **M. BRUNET** est nommé lieutenant-colonel au corps en remplacement de **M. de LAVIEUVILLE** nommé au commandement de la place de Mézières.

Les grenadiers et les voltigeurs du 1er bataillon sont détachés le 7 mai à Amiens.

Le 14, 5 compagnies du 2ème bataillon sont détachées à Gravelines, le même jour, la 3ème du même bataillon et les 1ère et 2ème du 3ème sont détachées à Bergues.

Le 6 juin, la 3ème du 3ème bataillon part pour Ardres.

Le 10 juin, les 3ème et 6ème compagnies du 2ème bataillon quittent Gravelines pour Béthune, et le 13, les 5ème et 6ème du 2ème bataillon quittent Béthune pour Amiens.

Le 31 juillet, le feu se déclare pendant la nuit dans la fabrique de pipes du sieur **FIOLLET** ; grâce au concours de la garnison on parvient à se rendre promptement maître de l'incendie. Parmi les plus empressés à porter secours, les caporaux **FRANCOIS** et **FOUILLET** se font remarquer par leur ardeur et leur intrépidité. **M. le général comte d'HAUTPOUL** les signale au ministre. Le 29 septembre, le ministre de la guerre répond qu'il les propose pour une médaille. (cette médaille leur a été accordée le 20 août suivant.)

Le duc de NEMOURS devant venir à Saint-Omer vers la fin du mois d'août pour passer en revue le camp d'Helfaut et le lever, les compagnies du Centre du 2ème bataillon, qui étaient détachées, rentrent à Saint-Omer pour assister à cette revue.
Celle-ci eut lieu le 30 août et fut suivie, le lendemain, de manœuvres sur le terrain des bruyères.

Le 23 septembre, les grenadiers du 3ème partent pour Hesdin et la 3ème pour Montreuil, le 25, les 1er et 2ème du 3ème bataillon pour Béthune.

Le 12 octobre, la 1ère du 2ème part pour Ardres. Le 14 octobre, les 5ème et 6ème et voltigeurs du 3ème pour Aire et la 4ème pour Saint-Venant ; le 21 octobre, les 2ème, 3ème et 4ème du 2ème pour Boulogne.

Les 13, 15 et 16 octobre, le 1er bataillon rentre de ses divers détachements à Saint-Omer.

Les habitants de Saint-Omer ouvrent une souscription pour élever un monument à la mémoire du **duc d'ORLEANS**. Le régiment se joint à eux et verse, le 30 octobre, entre les mains des

Ancestrami

commissaires la somme de 542, 54 fr., montant de la souscription des officiers, sous-officiers et soldats.

1843

Le régiment souscrit encore pour les malheureux habitants de la Guadeloupe ruinés par un horrible tremblement de terre. Le 25 mai 1843, le montant de cette souscription s'élevant à 352, 01 fr. est versé entre les mains des commissaires.

Le régiment reçoit l'ordre d'envoyer 2 bataillons à Paris, et la compagnie hors rang avec un bataillon au tour de détachement à Soissons.
Le départ a lieu de Saint-Omer le 19 et le 29 octobre et le 5 novembre. Les détachements rejoignent successivement en route.

Les 27 octobre et 13 novembre arrivée à Paris de l'état-major et des 3ème et 2ème bataillons ; le 7 novembre arrivée à Soissons du 1er bataillon, moins les compagnies d'élite dirigées sur Paris.

1844

Le 17 juin 1844, les sapeurs, la musique et les compagnies d'élite des 1er et 2ème bataillons parent de Paris sous le commandement du colonel pour aller faire le service auprès du **ROI** pendant son séjour à Fontainebleau.
Ce détachement rentre à Paris le 20 juin.

Le 13 juillet, un incendie ayant éclaté à Villeneuve près Soissons, le 1er bataillon s'empresse d'y porter des secours. Le maréchal de camp commandant le département de l'Aisne transmet au régiment par la voie de l'ordre, les témoignages de satisfaction du général commandant la division et cite nominativement les militaires ci-après qui s'étaient fait remarquer pour des actes de courage et de dévouement, et qui avaient été atteint soit par le feu, soit par des débris des maisons enflammées : **BLOUME**, sergent-fourrier, **LEBRUN** sergent-major, **DELIEGE**, sergent-major, **GARDEL**, sergent, **FRANCOIS**, sergent, **MONTHIEU**, caporal, **CORTEL**, caporal, **BOMMERSBACH**, fusilier, **BRICOUS**, fusilier.
Des médailles d'honneur sont demandées en faveur du sergent **GARDEL** et du caporal **CORTEL**.

Le 21 novembre, le 1er bataillon et la compagnie hors rang quittent Soisson pour aller tenir garnison à Versailles où ils arrivent le 25 novembre. Les compagnies d'élite de ce bataillon le rejoignent le 12 mai 1845.

1845

Le 7 mai 1845, la 3ème du 1er quitte Versailles pour Saint-Germain.
Dans la nuit du 21 au 21 juin, le régiment concourt à arrêter les progrès d'un incendie qui avait éclaté rue Rochechouart. Le lieutenant-général **SEBASTIANI** commandant la division militaire lui exprime sa satisfaction et met à l'ordre les nommés : **RAUDIN**, sergent de voltigeurs, **COLLARD**, fusilier, **FLAGEOLLET**, voltigeur, qui s'étaient fait particulièrement remarquer par la constance de leurs efforts et leur abnégation personnelle en présence du danger.

Archives Tranchet

Le 1e août, la 4ème compagnie du 1er bataillon est détachée à Versailles à la poudrerie du Bouchet, et la 5ème compagnie, les grenadiers et les voltigeurs du même bataillon sont détachés à Poissy.

Le 10 octobre, le 1er bataillon et la compagnie hors rang quittent Versailles pour Saint-Brieuc, où ils arrivent le 25.

Le 2ème bataillon part de Paris le 11 octobre et arrive à Saint-Malo le 25 dudit.
Le 3ème bataillon part de Paris le 14 octobre et arrive à Saint-Brieuc le 31, moins les 1ère et 5ème compagnies qui sont détachées à Pontivy.

Le 27 octobre, le 1er bataillon détache 2 compagnies à Morlaix, 17 hommes et 1 sergent aux Sept Iles, 17 hommes et un sergent à Bréhat.

Le 30 octobre, 8 hommes et un sergent sont détachés de Morlaix au fort du Taureau.

Cinq compagnies du 3ème bataillon quittent Saint-Brieuc, le 2 novembre pour se rendre à Quimper où elles arrivent le 6, elles détachent le même jour 30 hommes et 1 officier à Concarneau.
Les voltigeurs du 1er sont détachés (d'urgence) de Saint-Brieuc à Dinan ; la 2ème du 2ème est envoyée le même jour à Dinan de Saint-Malo. Cette compagnie rentre à Saint-Malo le 29 novembre.
La 3ème du 2ème part de Saint-Malo, le 28 novembre, pour le Vivier.

Vingt hommes et un officier sont détachés le 1er décembre de Saint-Malo à Châteauneuf.
16 hommes et 1 sergent sont détachés le 4 décembre de Pontivy à Baud.

Jusqu'au 6 avril 1848, le régiment conserve sa portion principale à Saint-Brieuc, et les détachements ci-dessus détaillés sont relevés périodiquement

1846

Le 1er mars 1846, la musique du régiment donne un concert au bénéfice des pauvres de Saint-Brieuc. Ce concert produisit 1 027 francs. Le maire adresse à ce sujet au colonel une lettre de remerciements, et en même temps d'éloges pour la discipline du 71ème.

Le 13 (23 ?) octobre, 5 compagnies partent de Saint-Brieuc pour Brest où elles arrivent le 7 du même mois. Le 11 octobre, elles détachent 20 hommes et 1 officier à Pont de Buis.

Le 26 octobre, les 3ème et 5ème bataillons du 1er se rendent à de Morlaix à Brest où elles arrivent le 27.

1847

En janvier 1847, des détachements sont envoyés de Morlaix à Saint-Pol-de-Léon et à Penzé, de Quimper à Pont-l'Abbé, de Saint-Malo à Dol et à Dinan. Ces détachements rentrent quelques jours après.

Le 1er février, 2 compagnies du 2ème bataillon sont envoyées de Saint-Malo à Loudéac.
Une de ces compagnies quitte Loudéac pour Merdrignac le 24 février.

Ancestramil

Le 13 mars, la 3ème du 3ème est dirigée de Saint-Brieuc à Tréguier.

Le 8 mai, la 1ère du 3ème est détachée de Quimper à Quimperlé, elle rentre le 23 juin.

Les détachements de Pont de Buis et Tréguier sont ensuite relevés périodiquement.

Le 30 août 1847, **M. le colonel TIXADOR** est décédé. Il est remplacé par **M. CUNY,** chef de bataillon au 33ème de ligne. Nommé lieutenant-colonel par décret du 22 septembre.

Par ordonnance du 3 novembre 1847, **M. le colonel SALLEYX** est promu au grade de maréchal de camp.
Il est remplacé le 8 novembre par **M. BEHAGHEL** lieutenant colonel du 27ème de ligne.

1848

Le 26 février 1848, deux dépêches télégraphiques successives annoncent à Saint-Brieuc la chute du gouvernement de Louis-Philippe.
Elles sont communiquées au régiment par **M. le général WAST-VIMEUX,** commandant la subdivision.

Le 1er mars, la République est proclamée en présence de la troupe réunie en grande tenue de service sur la place d'armes.

Le 6 du même mois, la Garde nationale prend les armes pour recevoir le nouveau drapeau républicain. La garnison est invitée à cette solennité, qui est suivie d'un banquet où assistent tous les officiers.

Le régiment reçoit l'ordre, le 6 avril, de quitter Saint-Brieuc et les garnisons qui en dépendent. Le mouvement commence le 8 avril par les 4ème compagnies stationnées à Quimper, lesquelles arrivent à Vannes (destination), le 12 du même mois. Le 14 avril, le 2ème bataillon quitte Saint-Malo et arrive à Belle-Ile le 22, il détache une compagnie au fort Penthièvre.

Le 19 avril, l'état-major et le 3ème bataillon partent de Saint-Brieuc pour Vannes. La 6ème compagnie de ce bataillon est seule stationnée dans cette ville ; les autres compagnies sont détachées, savoir : grenadiers et voltigeurs à Auray, 1ère à Locminé, 2ème à Saint-Jean-de-Brevelay, 3ème à Josselin, 4ème à Ploërmel, 3ème à Elven.

En exécution des ordres du ministre de la guerre, 2 bataillons de guerre sont formés dans le régiment, le 1er et le 3ème sont désignés à cet effet, et l'organisation prescrite a lieu le 26 avril.

Le 27 avril, les 4ème compagnies du 1er bataillon qui étaient restées à Quimper et à Concarneau rejoignent le régiment à Vannes.
Le 23 avril, 34 hommes et un officier sont détachés à Sarzeau, ils rentrent à Vannes le 26 dudit.
Les 1er et 9 mai, les 15 et 22 juillet, les détachements de Ploërmel, Auray et Elven sont relevés.

Le 27 août, la 2ème du 1er part de Ploërmel pour Malestroit avec mission d'y rétablir la tranquillité publique. Quatre jours après elle rentre à Ploërmel.

Ancestrami

Le 31 août, le 3ème bataillon quitte Vannes et Auray et se rend à Belle-Ile, où il relève le 2ème bataillon. Il est remplacé dans ses cantonnements par le 1er bataillon. Le 2ème, mois la 5ème compagnie détachée au fort Penthièvre, et les 1ère et 6ème détachées à Auray, occupe la garnison de Vannes avec la compagnie hors rang et l'état-major du régiment.

Le 19, a lieu à Vannes la remise faite au 71ème de son nouveau drapeau. Des détachements d'Elven et d'Auray, la présence à Vannes de 120 hommes de la classe 1841, arrivés de Belle-Ile la veille pour être désarmés et congédiés, avaient augmenté le chiffre de la garnison, de façon à faire un fort bataillon. La troupe fut conduite sur la promenade du port. En face d'elle la Garde nationale se rangea en bataille. Le drapeau fut remis au colonel par le général commandant le département, au milieu de grandes démonstrations d'enthousiasme. Lecture de la nouvelle constitution fut faite ensuite par le maire ; après quoi les troupes se rendirent à la cathédrale entendre chanter le Te Deum. Une revue passée par les autorités termina cette journée, dont aucun désordre ne vint troubler la solennité.

1849

Les détachements d'Auray, Belle-Ile, fort Penthièvre, Josselin furent relevés en février 1849.

Les 3ème, 5ème, 6ème et voltigeurs du 1er partent de leurs détachements respectifs le 30 avril, sont rejoints à Muzillac par les grenadiers et la 1ère du même bataillon, et ces 6 compagnies prennent la route de Chollet, où elles arrivent le 7 mai.

Les grenadiers et la 1ère sont dirigés sur Fontevrault, les 3ème et 5ème sur Saumur.

Le 5 mai, l'état-major et le 3ème bataillon partent pour Napoléon Vendée.

Les 2ème et 4ème du 1er régiment rejoignent leur bataillon à Chollet.
Les 5 compagnies de gauche du 3ème bataillon sont envoyées le 12 mai, de Napoléon Vendée[1] à Niort.

Le 14 mai, le 2ème bataillon quitte Auray ; trois compagnies vont à Lorient, les autres à Vannes.

Le 16 mai, la 2ème du 3ème est détachée de Napoléon Vendée aux Sables d'Olonne, elle envoie 25 hommes et 1 officier à Noirmoutiers ; ce dernier détachement fournit un poste de 10 hommes et 1 sergent à l'île du Pilier en mer.

Ces détachements sont ensuite relevés périodiquement.

Les grenadiers, voltigeurs et 6ème compagnie du 2ème sont envoyés de Vannes à Naizin, le 29 mai, pour appuyer les opérations de la justice dans des expertises.
La 3ème du 3ème et l'état-major de ce bataillon rentrent de Niort à Napoléon Vendée le 6 juillet.
Les 4ème et 5ème du même bataillon quittent Niort le même jour pour se rendre, la 1ère à Bressuire, la seconde à Parthenay.

[1] La Roche-sur-Yon

Ancestrami

Le 29 juillet, le 1er bataillon se rend de Chollet à Angers pour le passage du président de la République ; il rentre le 31 juillet.
Le 2ème bataillon, après avoir rallié les détachements d'Auray et du fort Penthièvre, quitte Vannes le 1er septembre et arrive le 7 à Napoléon Vendée.

Le 9 septembre, les grenadiers du 2ème sont détachés de Napoléon Vendée à Châtellerault, et les 1ère et 2ème du même bataillon à Poitiers.

Par suite de la formation du 3ème bataillon de guerre et du tiercement, il est fait un mouvement général des compagnies, qui changent entr'elles de garnison, dans le courant de septembre.

Le 27 septembre, le 3ème bataillon est envoyé de Napoléon Vendée à la Rochelle.
Il détache la 1ère compagnie à l'île d'Oléron, les 2ème et 3ème à Saint-Martin-de-Ré, et le 4ème à l'île d'Aix.

Le 2 novembre, les grenadiers du 3ème quittent la Rochelle pour Saintes.
Jusqu'au 4 octobre 1850, le régiment occupe les dernières garnisons ci-dessus énoncées et les compagnies s'y relèvent périodiquement.

1850

Du 5 au 13 octobre 1850, le régiment quitte les dites garnisons et se dirige sur Lyon, où il arrive le 28 et le 30 octobre et le 3 novembre.

Les 6 compagnies formant dépôt partent de Napoléon Vendée le 20 octobre et se rendent à Montbrison, où elles arrivent le 3 novembre.

A son arrivée à Lyon, le régiment détache 2 compagnies au fort de Pierre Chatel et 2 au fort de l'Ecluse. Les dernières rentrent à Lyon le 23 décembre, et les premières le 8 mars 1851.

1851

Le 3 mars 1851, les 4 compagnies du Centre du 2ème bataillon sont envoyées de Lyon à Givors.

Le 6 avril, les 5ème et 6ème compagnies qui formaient dépôt rejoignent les bataillons actifs à Lyon, et sont remplacées à Montbrison par les 3ème et 4ème.

Par décret du 3 mai, **M. CUNY**, lieutenant-colonel du régiment est promu au grade de colonel au 44ème de ligne. Il est remplacé par **M. HARDIE,** chef de bataillon au 4ème léger, nommé lieutenant-colonel par décret du 2 juin.

Le 2 juillet, les 4 compagnies du Centre du 3ème bataillon relèvent à Givors les compagnies du 2ème bataillon lesquelles rentrent à Lyon.

Le 14 septembre, les 5ème et 6ème du 3ème sont détachées de Givors à Vienne, elles rentrent à Givors le 7 octobre.

Ancestramil

Le 25 octobre, le 1er bataillon quitte Lyon pour occuper les emplacements ci-après : grenadiers à Ferney, 1ère et 2ème au fort l'Ecluse, 5ème à Divonne, 6ème à Gex, voltigeurs à Saint-Genis.

Le même jour, le 3ème bataillon rentre de Givors à Lyon.
Le 2ème bataillon est envoyé à Saint-Etienne, le 20 février 1852.

1852

Une députation, composée du colonel **BEHAGHEL**, de **MM. RAFFALI,** capitaine, de **RAZOUT**, lieutenant, de 2 sergents, 2 caporaux et 2 soldats, se rend le 20 avril de Lyon à Paris pour recevoir du Président de la République, le nouveau drapeau du régiment.

Le 31 mai, le régiment réuni sur la place Bellecour reçoit son drapeau des mains du général en chef **comte de CASTELLANE.**

Le 7 juin et 24 juillet, les cadres, fractionnés en deux parties, des 1ère et 2ème compagnies relèvent à Montbrison les cadres des 3ème et 4ème qui y formaient dépôt.

Le 3ème bataillon quitte Lyon le 8 juillet pour Rive-de-Gier.
Le 2ème bataillon rentre de Saint-Etienne à l'état-major, le 11 juillet.

Par décret du 15 août 1852, **M. le colonel BEHAGHEL** est promu au grade de général de brigade. Il est remplacé par **M. PIAT,** lieutenant-colonel du 59ème, nommé colonel par décret du même jour.

Le 21 septembre, le 3ème bataillon quitte Rive-de-Gier et rentre à Lyon.
Le 1er bataillon et les 3 compagnies de gauche du 2ème partent de Lyon le 22 septembre et arrivent le 29 à Antibes. Ils quittent cette place le 2 octobre pour Draguignan où ils arrivent le 4.
Le reste du régiment part de Lyon le 23 septembre et arrive à Draguignan le 28 dudit.

La 6ème du 1er est détachée le 2 octobre à Brignoles, la 5ème du 2ème à l'île Sainte-Marguerite, la 6ème du 2ème à Saint-Tropez ; les grenadiers du 2ème sont détachés le 3 octobre à Sisteron ; la 3ème du 2ème est détachée le 3 : une section à Seyne, et une à Saint-Vincent ; la 4ème du 2ème et la 5ème du 3ème sont détachées à Tournoux, les voltigeurs du 3ème sont détachés : une section à Entrevaux et une à Colmars ; les voltigeurs du 2ème et les grenadiers du 3ème le 5 octobre à Digne.

Es détachements ci-dessus sont ensuite périodiquement relevés.

Le 17 octobre, le dépôt quitte Montbrison et arrive à Draguignan le 3 novembre.

Ancestramil